

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



BUREAU DIRECTEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SAMEDI 12 OCTOBRE 2019

<u>Présidence</u>: **Monsieur Jean-Claude COUAILLES**

<u>Présents</u>: Membres indépendants:

Madame Huguette UHLMANN

Messieurs Francis ANDREU - Michel CHARRANÇON - Jean-Marc SENTEIN

Président de district :

Messieurs Jérôme BOSCARI - Maurice DESSENS - Claude LACOUR

<u>Participent:</u> Messieurs Olivier DAURIOS - Robert GADEA - Christophe GENIEZ - Damien LEDENTU

Excusé: Monsieur Christophe BOURDIN (pouvoir donné à M. ANDREU)

Ouverture de la Séance à 09h00

Monsieur Jean-Claude COUAILLES souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

COMPTE DE RESULTAT 2018/2019

Monsieur COUAILLES informe le bureau que le document finalisé sera transmis à l'ensemble des membres du comité directeur au plus tard jeudi prochain.

Il précise que le résultat sera équilibré, avec un excédent s'élevant à 2700 €, avec quelques lignes à mettre en exergue.

La parole est donnée à Monsieur Francis ANDREU, trésorier général, qui relève quelques points, notamment concernant la hausse des licences et la hausse des rétrocessions aux districts.

Monsieur Jean-Marc SENTEIN s'interroge quant à la hausse globale des dépenses des divers comptes en arbitrage (commissions, observations, formations) et pour laquelle des explications seront demandées. Il s'agit d'une imputation erronée.

Monsieur ANDREU intervient sur la différence de fonctionnement existant entre les deux secteurs concernant le déjeuner du mercredi. Au regard de ce fonctionnement qui pose question, une harmonisation va être mise en place et une note de service sera établie dans ce sens afin d'expliquer ce changement au personnel.

CANDIDATURE CTRA

Monsieur COUAILLES informe le bureau que suite à l'appel à candidature pour le poste de Conseiller Technique Régional en Arbitrage un jury a retenu 4 candidats sur 5 dont 2 qui sont toujours en activité mais qui ne peuvent répondre aux exigences souhaitées par le Comité de Direction (ne pas être en activité) et de fait ne pouvant exercer cette fonction.

En conséquence, le bureau souhaite que les 2 autres candidats « sans activité » soient réévalués en fonction du choix réalisé par le jury et laisse le comité de direction décider de la suite à donner quant à ce poste essentiel pour notre ligue.

Au regard des exigences précisées dans la fiche de poste, des discussions s'engagent concernant le niveau de compétences exigée par le poste répondant au profil des arbitres en activité et la notion de disponibilité importante exigée par le poste à laquelle répondent les profils des arbitres n'exerçant plus d'activité arbitrale.

ENTENTES

Monsieur Jérôme BOSCARI interpelle les membres du Bureau quant à la rigidité du système concernant les lieux des rencontres instituée au sein des ententes ; à ce titre, il souhaiterait une souplesse plus grande dans ce fonctionnement, qui permettrait aux clubs d'une entente d'avoir à disposition plusieurs terrains pour effectuer leurs rencontres (et non un seul terrain désigné comme c'est le cas actuellement).

Le Président répond que sur le cas sous-entendu, la commission régionale gestion des compétitions a contacté immédiatement les services de la mairie concernée pour trouver une issue favorable.

TABLETTE FMI - LOGICOM

La parole est donnée à Monsieur Olivier DAURIOS qui expose les perturbations rencontrées suite à la mise en place de la version 3.9 de la feuille de match informatisée, précisant également que tout est mis en œuvre pour accompagner les clubs qui rencontrent des difficultés.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Un point est fait sur la composition des commissions et sur leur mise en place, notamment en ce qui concerne les postes de Président et de Président Délégué desdites commissions.

A ce titre, le Bureau Directeur propose des noms pour ces postes, qui seront soumis au vote lors du prochain Comité Directeur.

REPRESENTANTS ASSEMBLEE FEDERALE - MODIFICATION DATE ELECTION DES DELEGUES

Monsieur COUAILLES fait le point sur les représentants en vue des prochaines assemblées fédérales, notamment en ce qui concerne l'élection de certains postes.

Monsieur COUAILLES informe le Bureau de la modification de la date de l'assemblée générale de la Ligue afin de respecter les délais concernant l'élection de représentants.

Il informe également le bureau que l'assemblée générale de la Ligue devrait avoir lieu à Agde (34) le 9 novembre prochain.

QUESTIONS DIVERSES

Cartographie des licenciés de la LFO

Suite à une demande reçue par la Ligue pour réaliser une étude géographique sur la répartition des licenciés de la Ligue sur l'ensemble du territoire, le Bureau donne un avis favorable à cette requête. A ce sujet, Monsieur Christophe GENIEZ informe le Bureau que le document demandé est prêt pour envoi.

Distribution du Label Jeunes

Monsieur COUAILLES demande que les modalités de remise des dotations du Label Jeunes soient communiquées par chaque district.

Monsieur Jérôme BOSCARI prend la parole pour apporter des précisions quant aux remises des dotations liées au partenaire du label, en l'occurrence le Crédit Agricole qui oblige à observer deux types de remise :

- Dotation fédérale : remise au sein des clubs
- Dotation Partenaire : contacter les responsables des caisses régionales concernées pour effectuer les remises du Crédit Agricole au sein d'un espace du Crédit Agricole.

Football du CAGIRE

Monsieur Maurice DESSENS expose le courrier du club qui sollicite une aide de la Ligue suite à la destruction du local du club (il s'agit d'un club de jeunes).

Arès discussions, et au regard des solutions possibles, le Bureau propose d'aider le club sous une forme qui reste à définir notamment quant à une participation financière (sur présentation de facture) pour l'achat de matériaux nécessaires à la reconstruction du local détruit.

AXIANS

Monsieur COUAILLES fait lecture d'un courrier précisant que la société Axians, qui possède un contrat avec la Ligue, a été cédée à une tierce entreprise ; les modalités des contrats en cours seront étudiées.

Intervention de Monsieur DESSENS

Monsieur Maurice DESSENS s'exprime au sujet de la formation du BMF en apprentissage, expliquant que suite à une présentation inexacte sur les modalités de prise en compte de cette formation par l'IR2F, plusieurs clubs se sont engagés dans cette voie mais se retrouvent aujourd'hui en difficulté, notamment sur le plan financier.

Monsieur DESSENS, estimant que la Ligue a une part de responsabilité dans cet état de fait, demande à ce que la Ligue réfléchisse à la mise en place d'une aide pour soulager ces clubs en difficulté.

Le Bureau entend Monsieur DESSENS et va étudier par rapport aux inscrits, les clubs qui avaient demandé une aide CNDS sur la part fédérale. Il sera difficile à la ligue d'apporter une aide financière, aucun budget n'étant inscrit à cet effet.

RANCAISA

LIGUE D'OCCITANIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30.

Le Président

Jean-Claude COUAILLES

La Secrétaire Générale

Huguette UHLMANN